

Département de l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

République Française

Commune de Montferrand

Procès-verbal de réunion

Séance du 23 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le vingt-trois du mois d'octobre, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
13

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, FONQUERGNE Virginie, RICARD Rachel, Mrs, ALBOUY Julien, GILIS Frédéric, MARSAC Alain, RIVIERE Philippe, ROGER Robert.

Excusés : QUINTA Régis, PUGINIER Régis,

Absente : BILLIATO Lucie

Date de convocation :
14/10/2025

Secrétaire de séance : Philippe RIVIERE

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Arrivée de Mme RICARD Rachel à 19h30.

Départ de Mme BELLEGO Christelle à 20h55.

Point 1 : Mise en place de la garderie pour les mercredis après-midi à partir de janvier 2026.

Point 2 : Travaux place de la mairie, Rue Barry Grand, Chemin Saoulou, Chemin du Moulin, le conseil municipal décide de reporter sa décision à avril 2026 dans l'attente de la confirmation du maintien des subventions. Ce point ne donne pas lieu à une délibération.
Adopté à l'unanimité.

Point 3 : Les travaux complémentaires de déploiement de la fibre devraient débiter prochainement, mais aucune date précise n'a encore été arrêtée.
Ce point ne donne pas lieu à une délibération
Adopté à l'unanimité.

Point 4 : Devis columbarium Cimetière St Pierre : au vu des 2 devis (ECB à Castelnaudary, MASalvatella à Villefranche de Lauragais). L'entreprise MasSavetella a été retenue.

Construction d'un columbarium 3 cases : 1 vote
Construction d'un columbarium 6 cases : 8 votes

Abstention : 1 vote

Point 5 : Abattages de 54 platanes après l'écluse de l'Océan à Montferrand.

Point 6 : Journée citoyenne : remerciements à tous.
Ce point ne donne pas lieu à une délibération

Point 7 : Demande de mise en retraite progressive pour un agent communal en date du 1.01.2026. Les démarches sont en cours.
Ce point ne donne pas lieu à une délibération

Point 8 : Animation seuil de Naurouze été 2026 : Spectacles sons et lumières autour du bassin octogonal et de l'obélisque avec la société Orphéo.

Point 9 : Travaux eau potable remettre la canalisation des eaux aux normes : La CCCLA retient l'entreprise DAVID et prend en charge l'intégralité des travaux. Début des travaux courant janvier 2026. Ce point ne donne pas lieu à une délibération.
Adopté à l'unanimité.

Point 10 : Réunion SDAEP (Schéma Directeur Eau Potable).

Trois réunions sont prévues :

- Réunion de lancement qui a eu lieu le 21 octobre 2025 en mairie, en présence CCCLA, SUEZ, le Département (service de l'eau) et du bureau d'étude (D2M)
- Inventaire et mise à jour des plans : le 13 novembre 2025 dans les locaux de la CCCLA avec SUEZ.
- Réunion Phase 1 Présentation de la collectivité et connaissance du système d'alimentation en eau potable : le 6 janvier 2026 en mairie.

La CCCLA prend en charge l'intégralité des travaux.
Ce point ne donne pas lieu à une délibération.
Adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

- La commission de contrôle des listes électorales va prochainement être convoquée.
- Proposition d'un deuxième défibrillateur sur la commune.
- Achat du chemin de Monsieur Pinel

La séance est levée à 22h15.

Secrétaire de séance :
Philippe RIVIERE



Le maire,
Christophe. PRADEL

